

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire de 1^{er} mars 2021 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Patrick Bousez, Maire.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence audio : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 mars 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et les résultats de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence audio;

En conséquence, il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier et résolu unanimement :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence audio.

2021-03-35 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2021-03-36 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par Mme Tammy Titley, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2021-03-37 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2021

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 8 février 2021 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2021-03-38 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 9 février au 28 février 2021:	\$ 16, 411.93
Salaire 9 février au 1 ^{er} mars 2021:	\$ 17, 387.99
Comptes à payer du 1 ^{er} mars 2021 :	\$146, 267.99
Prélèvement :	\$ 20, 557.29
 TOTAL :	 \$200, 625.20

Céline Chayer
Directrice générale

2021-03-39 - ADOPTION DE LA MISE À JOUR DES TAUX DE L'ANNÉE *A* DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE EN CAS D'INCENDIES OU DE SITUATIONS D'URGENCE POUR LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4) ;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du premier Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (MRC) le 1^{er} juin 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC exigent une entente en renfort pour tout risque dégénéralant au-delà des capacités des municipalités locales ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a pour but d'assurer les besoins en renfort, et que cette entente est en place depuis 2010 dans la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe *A* fait partie intégrante de l'Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendie ou de situation d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe *A* était due pour un rattrapage des taux d'entraide pour compenser l'écart entre les taux payés aux pompiers par les municipalités/villes versus les taux facturés aux municipalités/villes qui ont demandé de l'entraide ;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe *A* avec la mise à jour des taux pour l'année 2021 a été présenté aux directeurs des services d'incendie des municipalités et des villes de la MRC et que ceux-ci l'ont déjà approuvé à l'unanimité ;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe *A* prévoit que ces taux seront majorés par la moyenne arithmétique des douze (12) indices mensuels de l'indice IPC Montréal tel que publiés par Statistique Canada et ajustés dans les trente (30) jours de la dernière publication de l'indice de l'année précédente à partir de l'année 2022.

Il est :

PROPOSÉ PAR : M. Dany Paquet
APPUYÉ PAR : M. Réjean Fournier
ET RÉSOLU :

D'ENTÉRINER ET D'APPROUVER la mise à jour des taux pour l'année 2021 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution aux directeurs généraux des vingt-deux autres municipalités de la MRC, pour information.

2021-03-40 - DÉROGATION MINEURE 2021-01

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure 2021-01 pour le lot 3 766 617 appartenant à M. Thierry Gripon qui consiste à permettre la construction d'une galerie attachée au bâtiment principal en bande de protection riveraine, soit à l'intérieur d'une bande de protection de 10 mètres.

2021-03-41 - DÉROGATION MINEURE 2021-02

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure 2021-02 pour le lot 3 766 212 appartenant à M. Mark Pearson qui consiste à permettre la construction d'une maison neuve avec une marge de recule inférieur à celle prévue par la règle d'insertion du règlement de zonage.

2021-03-42 - JEUX DE PÉTANQUES

M. Le Maire informe que les jeux de pétanques seront refaits à neufs.

2021-03-43 - INTERSECTION ROUTE 325 ET CHEMIN ST-PHILIPPE

CONSIDÉRANT le nombre élevé d'accidents dans ce secteur, plusieurs ayant causés des blessures graves;

CONSIDÉRANT les plaintes répétées des citoyens craignant pour leur sécurité;

CONSIDÉRANT l'accroissement de la population et les maisons à venir sur la Route 325;

CONSIDÉRANT que le Domaine de la Clairière est en plein développement et que la rue des Demoiselles à un achalandage accru;

CONSIDÉRANT que ces accidents nécessitent souvent le déploiement de nos services d'urgence, premier répondants et pompiers;

CONSIDÉRANT que ces accidents engendrent des frais pour l'ensemble des citoyens;

Il est proposé par M. Dany Paquet
Appuyée par Mme France Rivet
Et résolu unanimement

De demander au Ministère des Transports de revoir la signalisation sur la Route 325 d'y réduire la vitesse à 50 km/h, aux abords de l'intersection St-Philippe/325, ainsi qu'aux abords de la rue des Demoiselles.

2021-03-44 - CAMP DE JOUR 2021

M. Le Maire informe qu'il y aura un camp de jour.

2021-03-45 - PRIX POUR LES SCULPTURES DE GLACE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir les prix suivants pour le concours des sculptures sur glace.

- 1^{er} prix : Auberge des Gallant : \$500.00
- 2^{ième} prix : Sail : \$250.00
- 3^{ième} prix : La Ribouldingue : \$125.00

2021-03-46 - CHEMIN POINTE LALONDE

M. Le Maire informe que les ingénieurs ont débutés le dossier concernant les chemins.

2021-03-47 - LIGNAGE DE RUE

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire le lignage des rues collectrices de la municipalité.

2021-03-48 - RÉSULTAT SOUMISSION CÔTE-À-CÔTE

Il y a eu trois soumissionnaires :

- Gordon et Yvon : \$27, 470.00 plus taxes
- Green Valley Kubota Ltd: \$23, 707.17 plus taxes
- Trottier Farm équipements : \$21, 800.00 plus taxes

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu des conseillers d'accepter la soumission de Trottier Farm équipements pour l'achat d'un véhicule côte-à-côte au coût de \$21, 800.00.

2021-03-49 - EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE-SABLIÈRE ET ENTREPOSAGE DU BÉTON ET D'ASPHALTE LOT 4 344 317

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Rivière-Beaudette s'oppose à l'entreposage du béton et d'asphalte sur le lot 4 344 317.

2021-03-50 - ACCEPTATION DE LA PROMESSE BILATÉRALE DE VENTE ET D'ACHAT AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la promesse bilatérale de vente et d'achat avec le Centre de services Scolaire des trois-lacs et d'envoyer celle-ci au notaire Pierre Bougie pour vérification.

2021-03-51 - SIGNATURE ET NOTAIRE POUR L'ACHAT DE L'ÉCOLE DU 829 RUE PRINCIPALE

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Le Maire Patrick Bousez et

Mme Céline Chayer directrice générale à signer le contrat d'achat de l'école du 829 rue Principale avec le Centre de services scolaire des Trois-lacs avec le notaire Pierre Bougie.

2021-03-52 - AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2021-01 RELATIF AU STATIONNEMENT 2009-06 (RMH 330-2021) AVEC DISPENSE DE LECTURE

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour la présentation du règlement 2021-01 relatif au stationnement 2009-06 (RMH 330-221) avec dispense de lecture.

2021-03-53 - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-01 RELATIF AU STATIONNEMENT 2009-06 (RMH 330-2021)

Présentation du projet de règlement 2021-01 relatif au stationnement 2009-06 (RMH 330-221).

2021-03-54 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue des citoyens.

2021-03-55 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :22 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.